AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-8-71 201681

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n°1 au Bulletin N° 131 du mois d'août 1971. 11 août 1971

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Cochylis - Eudémis)

Une reprise d'activité des papillons de Cochylis et d'Eudémis a été notée dans les derniers jours du mois de juillet et au début du mois d'août.

Nous assistons à un décalage et à un échelonnement des vols consécutifs vraisemblablement aux périodes où les températures minimales anormalement basses furent enregistrées au cours du mois de juin.

A la suite de nos observations dans le vignoble au cours de ces derniers jours, nous sommes en mesure de préciser que des risques graves sont à craindre.

En effet, dans les parcelles contrôlées et ayant fait l'objet d'un traitement contre la deuxième génération, de toutes nouvelles éclosions et premières pénétrations sont notées. (Dernières observations effectuées le 10 août à DAMBACH-LA-VILLE, SCHERWILLER, RIBEAUVILLE, AMMERSCHWIHR, VOEGTLINGSHOFFEN).

D'autre part, il est utile de préciser que l'Eudémis prédomine dans de nombreux vignobles jusqu'ici épargnés en raison des conditions météorologiques exceptionnelles favorables à son activité et à son développement.

De nouvelles pontes d'Eudémis sont notées (contrôles à partir d'élevages et de notations dans le vignoble). Ces pontes vont arriver à éclosion incessamment.

En conséquence, un deuxième traitement insecticide devra être effectué dans les meilleurs délais. Apporter beaucoup de soins à ce traitement dans les vignobles généralement contaminés.

Traiter de préférence en poudrage

GRANDES CULTURES

HOUBLON

ARAIGNEES ROUGES

Les Araignées rouges commencent à se manifester dans quelques houblonnières.

Nous invitons les planteurs à suivre l'évolution de ces acariens de façon à intervenir en cas de nécessité.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Bulletin N° 131 du mois d'août 1971.

144